

trois noms lorsque nous pensons que le Sauveur a bien voulu faire partie de notre pauvre humanité et s'est abaissé jusqu'à devenir notre véritable frère.

L'infirmité de notre pauvre esprit ne nous permet pas de contempler longuement la glorieuse Sainte ainsi préparée dans la pensée de Dieu ; adorons du moins les desseins du Seigneur ; remercions-le d'avoir voulu donner à son Fils, notre Sauveur, avec une Mère incomparable, une aïeule si sainte ; félicitons sainte Anne d'avoir été l'objet des complaisances divines ; admirons en elle cette première merveille, cause de toutes ses grandeurs et source de son immortelle gloire.

Nous aussi, nous avons été connus par Dieu de toute éternité, nous aussi nous sommes appelés au ciel comme nous avons été appelés à la vie de la nature et à la vie de la grâce. Le Seigneur a ses desseins sur nous, il veut que nous les réalisions entièrement ; nous le pouvons avec son secours si nous savons le vouloir avec énergie ; mais il faut pour cela que la pensée du salut nous soit habituelle, familière ; il est nécessaire qu'elle nous préoccupe sans cesse. O sainte Anne, notre mère, aidez-nous à réaliser en notre vie la volonté de Dieu comme vous-même l'avez fait.

#### PRATIQUE.

Penser souvent au salut, l'unique nécessaire : demander à sainte Anne de bénir nos efforts persévérants pour y parvenir.

#### TRAIT.

On écrivait de Montréal, le 26 juillet 1881 :

« Une dame respectable, âgée de soixante-cinq ans, avait perdu l'usage d'une jambe par suite d'une chute l'hiver dernier, de sorte qu'elle était obligée de se servir d'une béquille. En vain elle implora le secours de la science. L'idée lui vint alors de demander sa guérison à sainte Anne : elle fit avec une grande piété une retraite de dix jours, et comme elle le dit elle-même, sa foi était si grande que, plus la retraite avançait, plus le mal disparaissait. Enfin, ce matin, jour de la fête de sainte Anne, après sa communion, elle est allée déposer elle-même sa béquille à l'autel de sainte Anne, et s'en est retournée guérie. »

Le fait est attesté par deux prêtres et la supérieure du couvent.

M. l'abbé G. DE BESSONNES.